

COMMUNIQUE

La Coordination Nationale des Sections CNES réunit le Vendredi 28 et Samedi 29 février 2011 au sein du siège du SNAPAP (Alger) portes à la connaissance des enseignants ce qui suit :

Etant donné les évènements qui ont secoués l'Algérie et devant leur récurrence la Coordination Nationale avait pris l'initiative d'agir, avec d'autres organisations syndicales et la Ligue Algérienne de Défense des Droits de l'Homme, pour le rassemblement des forces vives de notre pays. Cette action était fondé (et l'est toujours) sur la conviction que l'on ne peut rester spectateur alors que notre pays part à la dérive puisque nous traversons depuis plusieurs années des périodes ou suite à l'étouffement des libertés des explosions sociales éclatent et amènent les autorités à faire appel à la répression.

Cette initiative a eu comme résultat la naissance d'une Coordination Nationale pour le Changement et la Démocratie qui vient de décider d'une Marche à Alger le 12-02-2011 pour exiger :

- La libération des personnes emprisonnées pour fait de manifestation ou pour délit d'opinion
- La levée de l'état d'urgence qui étouffe toute activité sociale
- L'ouverture des champs d'activité politique syndicale associatif et médiatique afin d'installer l'état de droit

Etant donné que la gravité de la situation avait requis une réponse rapide nous demandons aux enseignants et enseignantes de participer aux assemblées générales pour en débattre et nous les appelons à participer en force à la marche du 12-02-2011 car l'enseignant universitaire ne peut rester indifférent à ce qui se passe dans son pays.

La Coordination Nationale consolide sa décision prise lors de sa dernière réunion portant création d'un nouveau Syndicat des Enseignants du Supérieur dénommé CESS (Coordination des Enseignants du Supérieur Solidaires). Un argumentaire a été finalisé et sera envoyé à tous nos collègues au niveau national. Une Assemblée Générale Constitutive se réunira pour jeter le premier jalon et nous permettra de déposer la demande d'enregistrement auprès du ministère concerné. La réponse à la demande d'enregistrement indiquera si les autorités ont compris qu'il n'est plus possible de continuer dans la répression de la société et l'étouffement des libertés, l'exemple de la lutte menée par les peuples Tunisiens et Egyptiens, édifiante à plus d'un titre, en est la parfaite illustration.

P/ La Coordination Nationale

O. Saha

